

En mairie d'Essigny-le-Petit, le 12 septembre 2008

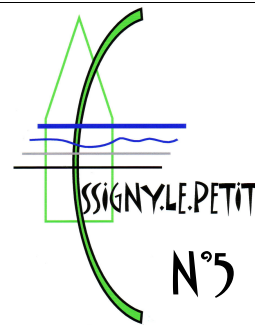
SECRETARIAT DE MAIRIE ouvert le lundi et le jeudi de 18 heures à 19 heures.

Téléphone : 03 23 07 96 79

Télécopie : 03 23 63 77 71

Courriel : mairieessignylepetit@orange.fr

Site : <http://essignylepetit.ifrance.com>



Orage du 11 septembre 2008

L'orage a causé d'importants dégâts dans toute la commune. Aucun Essignyacois n'a souvenir d'un phénomène d'une telle ampleur. Peut-on parler d'un orage centennal ? un comme il s'en produit tous les 100 ans ?

Celui pour lequel aucune installation technique n'est suffisamment dimensionnée, aucun fossé n'est assez profond, aucune bouche d'égout assez grande,....

Dès la fin de l'orage, bénévoles et élus sont intervenus là où cela semblait vital au sens propre du terme : là où la vie de personnes était en danger. Et ce matin, bénévoles et élus se sont de nouveau attelés à la tâche avec l'aide des pompiers, des services techniques de la communauté d'agglomération pour nettoyer les rues, les habitations les plus touchées.

La municipalité a engagé la procédure pour que soit reconnu l'état de catastrophe naturelle.

De votre côté, il faut absolument avertir, dans les cinq jours, votre assureur du sinistre que vous avez subi, prendre des photos avant d'entamer le nettoyage.

Pour établir le dossier « catastrophe naturelle », nous avons besoin de connaître le nombre de bâtiments ayant subi des dommages. Aussi, malgré tous vos problèmes, nous vous demandons de compléter le coupon ci-dessous et de le redéposer en mairie au plus tôt. **Attention, ce coupon-réponse ne fait pas office de déclaration de sinistre auprès de votre assureur.**

Nom

Adresse

Lieux des dégâts : cave—sous-sol—garage—bâtiment annexe—rez-de-chaussée—terrain—autre

Origine des dégâts : eau uniquement — eau et boue

Description succincte des dégâts :

Solidarité

Certains Essignyaçois ont tout perdu dans cet orage exceptionnel.

La solidarité entre voisins a joué dès la fin de l'orage mais il faut penser aux jours et semaines à venir.

Si vous pouviez aider les plus sinistrés d'entre nous en déposant en mairie vêtements et autres objets de la vie quotidienne, éventuellement des meubles, une gazinière...

Vous pourrez déposer vos dons en mairie à partir de lundi matin.

D'avance, merci pour eux.